Lycée des Métiers de l'énergie et des services

2 2, av. J. Magnon, BP 83 – 41110 SAINT AIGNAN - 20 254 75 48 48 3 02 54 75 92 52 Proviseur, administration - 20 254 75 92 59 DDF, enseignement professionnel

Service annexe d'hébergement INTERNAT

LE TROUSSEAU

Le couchage (lit de 90 cm de large)

- 1 alèse ou protège-matelas (obligatoire)
- 1 drap housse, 1 housse de couette et couette
- 1 oreiller avec taie

Les affaires personnelles :

- 1 paire de chaussons (les chaussures doivent être enlevées à l'entrée du dortoir).
- 1 trousse de toilette
- Linge de toilette (serviettes et gants) en quantité suffisante
- Linge personnel
- 1 cadenas solide avec 2 clés pour la fermeture de l'armoire personnelle.

(Les draps, housse de couette, taie d'oreiller et linge de toilette sont à changer toutes les 2 semaines et à rapporter à la maison à chaque vacances et chaque période de stage).

ATTENTION!

Les affaires d'internat sont déposées le lundi matin dans un casier personnel prévu à cet effet. La taille maximale pour un sac ou une valise est de 40 cm X 47 cm X 91 cm (taille du casier).

Les valises ne doivent pas être déposées dans le hall sous prétexte qu'elles ne peuvent pas rentrer dans les casiers.

La règle : 1 INTERNE = 1 CASIER = 1 CADENAS